



## Restaurant scolaire

### ANNEXE 1 - Tarifs

| Repas enfant | Repas enfant allergique (repas fourni par les parents) | Repas occasionnel | Repas adulte |
|--------------|--|-------------------|--------------|
| 3.60 €       | 2.00 €   | 4.40 €            | 5.80 €       |

*Délibération n°2024-25 du Conseil Municipal en date du 22/05/2024*

### ANNEXE 2 – Moyens de paiement

1/ **Au SGC de Chinon** : Les paiements doivent être déposés ou envoyés au Service de Gestion Comptable de Chinon :

**S.G.C.**

**Bd Paul-Louis Courier  
37501 CHINON**

2/ **Sur internet** : les paiements peuvent aussi être effectués par internet via PayFip : accès direct à l'adresse <https://www.payfip.gouv.fr/tpa/accueilportail.web>

3/ **Par prélèvement** : la commune a conventionné avec le Service de Gestion Comptable de Chinon pour la possibilité de payer les factures par prélèvement.

Si vous êtes intéressés, un règlement financier et un mandat de prélèvements SEPA sont à compléter et à signer, vous pouvez les retirer à la mairie aux heures d'ouvertures ou par mail à : [contact@saint-nicolas-de-bourgueil.fr](mailto:contact@saint-nicolas-de-bourgueil.fr)

Une fois complétés et signés, nous vous demandons de les retourner à la mairie de Saint Nicolas de Bourgueil.

